

Image not found or type unknown



Erreur de date dans jugement

Par **Yvette38**, le **19/11/2014** à **10:22**

Bonjour,

Dans un jugement rendu par la Cour d'appel figure une erreur sur ma date de naissance, alors qu'ils avaient la photocopie de ma carte d'identité. Il a été noté 7 juin au lieu de 7 février. Le jugement est-il valable ? A qui dois-je m'adresser pour faire rectifier cette erreur ?
Cordialement.

Yvette38